

Le bois est partout mais le connaissons-nous ?

Le bois est vital comme l'air que l'on respire. Il est présent à chaque étape de notre quotidien, construction, emballage, énergie, ameublement, consommation courante... Le bois et la forêt font partie du quotidien des Français et pourtant 68 % considèrent se sentir mal informés sur leur gestion. Le bois est un matériau naturel issu d'une gestion durable des forêts françaises : cette approche vise à maintenir un équilibre entre les surfaces récoltées pour la production de bois et les surfaces replantées.

Le bois est un matériau biosourcé incontournable qui occupe une place majeure dans la vie quotidienne des Français



CONSTRUCTION

le bois est un matériau de construction durable et écologique (maisons, immeubles, aires de jeux, portes et fenêtres, monuments historiques...).



ÉNERGIE

le bois est une source d'énergie renouvelable et efficace. Il est utilisé sous forme de bûches, plaquettes ou granulés pour alimenter les cheminées, poêles et chaudières.



EMBALLAGES

le bois est un matériau d'emballage écologique, il est utilisé dans la fabrication de palettes, caisses industrielles, bourriches d'huîtres ou boîtes à camembert, cartons et papiers. C'est également un matériau recyclable.



AMEUBLEMENT & CONSOMMATION COURANTE

(décoration, jouets...).

De manière générale, près de 6 Français sur 10 l'utilisent dans au moins un aspect de leur vie.

75 % des Français privilégiennent l'usage du bois ou de produits en bois quand cela est possible. Ils sont même 82 % chez les 25-34 ans.

Ils privilégient l'usage du bois ou de produits en bois car pour :

55 %

le bois est plus écologique que d'autres matériaux

52 %

les objets en bois sont plus solides

46 %

il est plus esthétique

- > Le choix du bois pour sa longévité est également un élément important
- > Les amoureux de la forêt sont plus susceptibles d'utiliser du bois dans leur logement : 85 % de ceux qui se rendent au moins une fois par mois en forêt ont des meubles en bois.

75 %

des Français privilégient l'usage du bois dans leurs achats



Les Français mal informés sur la gestion des forêts et leurs potentiels

Biodiversité, régulation hydrique, préservation des sols, lutte contre le réchauffement climatique : les forêts participent activement à la préservation de l'environnement.

- Sur le front du changement climatique, la forêt est fondamentale. En absorbant par photosynthèse le dioxyde de carbone (CO₂) tout en rejetant de l'oxygène, les arbres agissent comme de véritables poumons de la planète.
- La forêt abrite une biodiversité bien plus importante que dans les champs ou la campagne qui l'entourent.
- D'un point de vue hydrique, les racines des arbres facilitent l'infiltration des eaux et participent ainsi à la régulation du niveau des cours d'eau. Les arbres évitent également des glissements de terrain dans les zones montagneuses et retiennent les dunes dans les zones littorales, ils luttent ainsi efficacement contre l'érosion des sols.

Les Français sont optimistes sur la situation des forêts à

24 %

Ils sont **2 X** plus nombreux

lorsqu'on les informe de la situation réelle : 4^{ème} pays forestier européen, rôle des professionnels de la filière...

Avec les trois "S", la forêt contribue à l'adaptation au changement climatique :

- Séquestration du carbone : la forêt séquestre le CO₂ et le stocke dans les feuilles, les branches, les troncs, les racines et le sol
- Stockage du carbone : une fois l'arbre récolté, le CO₂ reste stocké dans les produits en bois durant toute leur durée de vie (bois d'œuvre, meubles, objets, etc.)
- Substitution : le bois se substitue à de nombreux matériaux plus énergivores ou à des combustibles non renouvelables, ce qui réduit d'autant les émissions de gaz à effet de serre.

LA FORÊT EN QUELQUES CHIFFRES :



La forêt métropolitaine couvre 31 % du territoire métropolitain en 2022 * vs 26 % en 1990



Il existe 190 essences d'arbres dont 64 % de feuillus et 36 % de résineux*



La forêt appartient à 75 % à des propriétaires privés et 25 % à des organismes publics : 16 % aux communes (forêts communales) et 9 % à l'État (forêts domaniales).*

Source : Memento IGN 2022



France Bois Forêt est l'interprofession nationale de la filière forêt-bois. Crée le 8 décembre 2004 sous l'égide du ministère de l'Agriculture en charge des Forêts, elle fédère les organisations de la filière et est l'interlocutrice reconnue par les pouvoirs publics sur les sujets forêt-bois. En concertation avec les 24 organisations membres, France Bois Forêt met en œuvre des actions collectives de communication et de promotion de la forêt française et des usages du bois, de recherche, d'innovation et de développement.

Pour en savoir plus : www.franceboisforet.fr

